

COMMISSION ACTIONS TECHNIQUES

DETECTION U14 (joueurs nés 2009)

- Les joueurs dont les noms suivent **ont rendez-vous** au stade synthétique René Hologne à Vesoul.
- Les Clubs sont responsables du déplacement Aller/Retour de leurs joueurs.
- Les joueurs devront être munis :
 - de leur équipement complet de footballeur
- **Programme** : exercice technique, jeux réduits, matchs.
- En cas de blessure ou de maladie, veuillez avertir le Secrétariat du District et expédier un certificat médical.

**VENDREDI 4 NOVEMBRE 2022 DE 9H00 A 12H00
A VESOUL, STADE RENE HOLOGNE (Terrain synthétique)**

AMANCE/CORRE/POLAINCOURT : LEMEUR Nao – THIEBAUD Emilien.

FC 4 RIVIERES : POGGI Joris.

FOUGEROLLES : CALAND Ilan.

FRANCHEVELLE : LAMBERT Jules – RASPIENGEAS Romain.

GJ ARC/AUTREY GRAY : ANDRE Dylan.

GJ SUD HAUTE SAONE : BERGER Paul – COMMUNOD Axel – DEMOLY Yanis - DESBRANCHES Liam – GAUTHIER Jules – PAGUET Loris – PETITPERRIN Léonard.

GJ VAL CERISE : SCATASSI Enzo.

LA GOURGEONNE : STAIGER Charly.

LARIANS : BELLOTTI Aubin.

LURE JS : JEANNEY Albin.

MARNAY : MONNIER Louis.

MONTS DE GY : VINCENT Thomas.

NOIDANS LES VESOUL : BERNARD Nolan – FAIVRE Flavien.

RIGNY : POINCENOT Gabin.

ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT : AILLOT Mathis.

VESOUL FC : AUBEL Tom – CHENUT Joseph – DANGUIRE Yanis – DANROSEY Léo – DE BERNARDI Thomas – DEHAM Rayane - GAILLARD Mael – GAVOILLE Loic – MENINI Amaury – MERZOUG Ryad – PERES Léo – ROUSSEL Tom – THUEILLON LEMERCIER Mathéo – TRIMAILLE Milo.

ENCADREMENT :

M. BEGEL.

RAPPEL :

En cas d'absence non justifiée (certificat médical...), les clubs et les joueurs concernés s'exposeront aux pénalités selon le règlement en vigueur.

La Commission Actions Techniques.